



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



Association pour le
Développement de
l'Éducation en
Afrique

SEMINAIRE INTER-PAYS SUR L'APPROFONDISSEMENT DE LA THEMATIQUE DU CONTINUUM EDUCATION FORMATION EN AFRIQUE

TERMES DE REFERENCES

Le Pôle de Qualité pour le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) en Afrique, animé conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire et l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), a pour but de mutualiser les expériences des pays africains en vue de favoriser une meilleure qualification professionnelle des jeunes et ainsi de faciliter leur accès à l'emploi.

La conférence des Ministres, qui s'est tenue en juillet 2014 à Abidjan, avait défini le programme de travail du Pôle de Qualité jusqu'en 2017. Conformément à ce programme, le Pôle a approfondi la thématique de la « Formation des Formateurs et des Entrepreneurs » en 2015 (Conférence des Ministres de Kigali) et celle du « Continuum Education/Formation » en 2016 (Séminaire des experts d'Abidjan). Les résultats de ce travail sont disponibles sous la forme de deux « Compendiums des Expériences Pays » publiés en français et en anglais sur le site de NORRAG.¹

Il a été décidé, suite aux conclusions du séminaire des experts qui s'est tenu à Abidjan les 7 et 8 novembre 2016, sur le thème du « Continuum Education/Formation », de consacrer les activités du Pôle de Qualité 2017 à ce même thème, en demandant à chacun des pays participant au séminaire d'approfondir un des dispositifs du continuum qu'il a décidé de mettre en œuvre.

1. Les Thématiques

Les thématiques et dispositifs de continuum à approfondir en 2017

Cinq thématiques d'approfondissement des expériences-pays sous la forme de dispositifs intégrés au système d'éducation et de formation avaient été définies lors du séminaire des experts suite à une lecture transversale des rapports pays.

¹ www.norrag.org

Thématique 1 : un dispositif d'éducation de base permettant d'acquérir les connaissances de base mais également des compétences sociales et professionnelles ;
Thématique 2 : la création de passerelles, en fin d'EPT, vers des dispositifs de formation professionnalisante ;
Thématique 3 : la conception et mise en œuvre de dispositifs de remédiation formels ou non-formels permettant, après une déscolarisation précoce, d'acquérir un socle solide de connaissances et de compétences de base ;
Thématique 4 : un apprentissage de type rénové permettant de consolider les acquis éducatifs des sortants de l'éducation de base tout en les menant vers un niveau professionnel reconnu ;
Thématique 5 : Un cursus mixte Education/Formation au collège ou au lycée.

Les pays participants avaient ensuite été sollicités, suite au séminaire, à identifier de manière précise un dispositif de continuum qu'ils auront en charge de décrire et d'analyser en 2017. Les réponses reçues ont permis d'identifier pour chaque pays le dispositif choisi.

PAYS	THEMATIQUE CHOISIE	INTITULE
BENIN	Thématique 4	Dispositif d'apprentissage traditionnel rénové dans les Centres de Formation Professionnelle ou dans les Ateliers/Entreprises
BURKINA FASO	Thématique 4	Cas du Programme de développement de l'apprentissage et la formation des artisans
CAMEROUN	Thématique 4	La mise en place de centres de formation professionnelle orientés par la demande des milieux de production ou de la zone agro-écologique
COTE D'IVOIRE	Thématique 3	Cas des classes passerelles proposées par le METFP
GHANA	Thématique 2	Introduction of the National TVET Qualifications Framework
KENYA	Thématique 5	Integration of VET in secondary.
MADAGASCAR	Thématique 3	Réintégration scolaire et / ou insertion socio - professionnelle des Jeunes Ruraux Déscolarisés : méthode ASAMA
MALI	Thématique 1	Cas des Centres d'éducation pour le développement des non-scolarisés et des scolarisés

PAYS	THEMATIQUE CHOISIE	INTITULE
MAROC	Thématique 5	La valorisation de la voie professionnelle par le développement de parcours mixtes d'éducation et de formation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (collèges) et de l'enseignement secondaire qualifiant (lycées)
MAURICE	Thématique 3	Formal and non formal remediation for out school people to join economic life
RDC	Thématique 5	RDC : Cas des unités de formation-emploi
SENEGAL	Thématique 4	L'apprentissage rénové comme dispositif de continuum
TCHAD	Thématique 2	Mise en place d'un dispositif de passerelle
TOGO	Thématique 4	Rénovation du système de formation professionnelle par le biais de l'apprentissage
TUNISIE	Thématique 4	Apprentissage rénové en Tunisie : un dispositif de formation qualifiante et reconnue

2. La méthodologie de travail

Le travail à réaliser par les experts pays dans le cadre des activités 2017 du Pôle diffère de celui réalisé les années précédentes. Il ne s'agit plus de demander à chaque expert de faire un nouveau rapport pays sur la thématique du continuum. Chacun d'entre eux sera invité à décrire, selon un modèle de présentation, d'analyse et d'évaluation commun à tous, le dispositif que son pays a choisi de valoriser, la manière dont ce dispositif est mis en œuvre, le public bénéficiaire, les premiers résultats atteints, les moyens mis à disposition pour le développer et, en fin de compte, les décisions prises par les responsables nationaux des politiques d'éducation et de formation pour développer le dispositif choisi et le faire évoluer/diffuser le plus largement possible en vue d'en tirer les conséquences en termes de définition d'une politique nationale.

Le travail 2017 du Pôle sera réalisé selon les grandes étapes suivantes.

Etape 1 : l'annonce des activités 2017 aux pays membres du Pôle

Elle consistera à informer les Ministres des 15 pays qui ont participé aux activités de 2016, de la suite du travail sur le continuum éducation/formation en 2017. Il sera demandé à chaque Ministre de confirmer la nomination de l'expert rédacteur du rapport pays 2016 ou, en cas d'impossibilité, de nommer un nouvel expert chargé de continuer le travail commencé. Il

conviendra de tout faire pour créer les disponibilités budgétaires qui permettront d'inviter deux ou trois pays supplémentaires à participer aux travaux 2017.

La lettre aux Ministres sera accompagnée de l'envoi des TDR qui préciseront la nature et le calendrier des activités à réaliser ainsi que leur prise en charge financière par le Pôle.

Etape 2 : la production des documents de travail préparatoires à la rencontre d'Abidjan

- Par les experts du Pôle : le projet de la lettre aux Ministres, les TDR des activités 2017, la structure commune de présentation des « dispositifs pays », la présentation synthétique des « dispositifs pays », le document conclusif sur les dispositifs de continuum à approfondir et à promouvoir, l'ordre du jour conjoint du séminaire des experts et de la Conférence des Ministres ;
- Par les experts pays : la description du dispositif choisi selon le modèle commun de description, d'analyse et d'évaluation.

Etape 3 : la production des documents post-rencontre d'Abidjan

- Par les participants aux manifestations : une déclaration dite « d'Abidjan » soulignant les orientations de travail à promouvoir dans le domaine du continuum et, en fonction des perspectives ouvertes sur la continuité du Pôle, le programme de travail 2018/2021.
- Par les experts du Pôle : le Compendium des dispositifs pays de continuum éducation/formation.

Il sera important que les organisateurs prévoient que tous les participants puissent disposer des Compendiums produits suite aux rencontres de Kigali (2015) et Abidjan (2016), soit sous forme électronique, soit sous forme imprimée.

Le calendrier des activités 2017

Activités	Date d'exécution/production
Rédaction des TDR des activités et du projet de lettre aux Ministres	21 avril 2017
Envoi de la lettre aux Ministres et des TDR	28 avril 2017
Date de retour de la nomination des experts	19 mai 2017
Séance de travail à Abidjan avec la participation de Michel Carton et Richard Walther (organisation du travail 2017 et définition des perspectives 2018/2021)	22-24 mai 2017
Envoi de la lettre aux experts avec le modèle commun de présentation des dispositifs	23 mai 2017
Retour des documents experts	31 juillet 2017

Rédaction des synthèses des dispositifs pays	21 août- 8 septembre 2017
Rédaction du pré projet de conclusions Rédaction du pré projet d'ordre du jour de la rencontre d'Abidjan	23 septembre 2017
Deuxième séance de travail à Abidjan en vue de la finalisation des documents et de l'organisation de la rencontre	25-27 septembre 2017
Envoi des lettres d'invitation à la rencontre	27 septembre 2017
Retour des confirmations de participation	14 octobre 2017
Séminaire des experts pays	6 novembre 2017
Conférence des Ministres	7 novembre 2017
Finalisation du compendium	15 décembre 2017